

# L'AGGLO DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NEWSLETTER

Une seconde vie pour le bâtiment "ex-JPM" repris par N7 Auto Pièces par la famille Bernard.

NUMÉRO 8 - AVRIL 2024

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### AIDES IMMOBILIÈRES

Le dispositif d'Aide à l'Immobilier d'entreprise est reconduit pour 3 ans. On fait le point avec **Philippe Boismenu, Vice-président en charge du développement économique et du commerce.**



#### Quels sont les principales évolutions du dispositif 2024 – 2026 ?

Je rappelle que la compétence économique d'aide à l'immobilier d'entreprise appartient aux établissements de coopération intercommunale. Le département de l'Allier a souhaité accompagner les EPCI, il le fait de manière très significative, c'est pourquoi ces évolutions ont été partagées entre le Conseil Départemental et l'ensemble des communautés de communes et d'agglomération. Je retiendrais trois principales évolutions :

- Moulins Communauté interviendra désormais à hauteur de 5 % des dépenses éligibles, 3% précédemment, le Conseil Départemental à hauteur de 13 %, 15 % précédemment.
- Le montant de l'aide publique sera désormais plafonné en fonction du nombre de créations d'emplois avec deux conséquences : **Un projet sans création d'emploi peut être accompagné**, par exemple en rural pour maintenir une activité, mais quelle que soit le montant de la dépense éligible l'aide publique sera de 18 % de la dépense plafonnée à 54 000 €. **Pour bénéficier du montant maximum d'aides publiques** soit 216 000 €, un projet devra créer au moins 6 emplois, ce montant est porté à 10 pour les groupes.
- Quelques évolutions en matière de dépenses éligibles comme par exemple la nécessité de travaux significatifs pour l'acquisition d'un bâtiment, l'intégration sous conditions de dépenses de photovoltaïque pour une production destinée à être autoconsommée...

Je précise que le règlement du dispositif a été voté en conseil communautaire. Il est disponible et peut être consulté.

#### Qu'attendez-vous du renouvellement de ce dispositif ?

Moulins Communauté souhaite continuer à accompagner le développement des entreprises présentes et l'implantation de nouvelles entreprises. Notre objectif était de le renouveler, de l'adapter au contexte, de le rendre le plus pertinent possible. Je rappelle que l'attribution des aides publiques n'a rien d'automatique, qu'au niveau européen elles sont par principe interdites, mais qu'au travers de réglementation et de contexte particulier lié au territoire les entreprises peuvent en bénéficier. C'est notamment le cas sur le territoire de Moulins Communauté avec le zonage AFR (Aides à Finalité Régionale).

#### Pour qui ? Comment ?

L'aide à l'immobilier s'articule autour de deux dispositifs avec des règlements distincts.

**L'Aide à l'Industrie et l'Artisanat:** pour les PME, le montant de la subvention est conditionné au nombre d'emplois créés. L'aide de Moulins Communauté va de 15 000 à 60 000 € en complément de l'aide du département.

**L'aide à l'Immobilier d'Entreprise pour la redynamisation commerciale centre-ville centre-bourg :** ce dispositif s'adresse aux petites entreprises du commerce de proximité et de l'artisanat afin de faciliter leur installation et leur développement. L'aide de Moulins Communauté correspond à 10 % de la dépense éligible plafonnée à 10 000 €



Les prochains coups de pioche sont prévus en septembre 2024 et le LOGIPARC03 devrait être en chantier sans interruption jusqu'à la fin 2026. Le départ de ce marathon est un projet de 53 000 m<sup>2</sup> dont 20 800 m<sup>2</sup> seront livrés en juin 2025 et une seconde partie en mars 2026. Moulins Communauté communiquera le nom de l'exploitant dans les prochaines semaines.

La révision du dossier de réalisation de la ZAC devrait être adoptée au prochain Conseil Communautaire de juin. Elle permettra de proposer quelques hectares pour des projets portés par des artisans ou des prestataires de services sur des fonciers trop exigus pour recevoir une activité logistique. Pour plus d'information sur les fonciers disponibles, contacter **Jean-Philippe Giraud, chargé de mission, au 06 14 61 76 41.**

## EMPLOI

### Faire connaître la logistique et l'industrie aux collégiens

En matière d'emploi, c'est malheureusement devenue une banalité que de parler de secteurs en tension. L'alternance est aujourd'hui plébiscitée par les entreprises et les structures de formation sont le plus souvent en recherche de jeunes. Dans ce contexte certaines filières prennent des initiatives pour interpeller les jeunes collégiens.

Ces filières sont souvent mal connues des jeunes alors qu'aujourd'hui il est possible pour un jeune du bassin de Moulins de se former, de se voir proposer un emploi et de faire carrière sur le territoire. C'est notamment le cas pour la filière logistique et de la filière industrielle usinage.

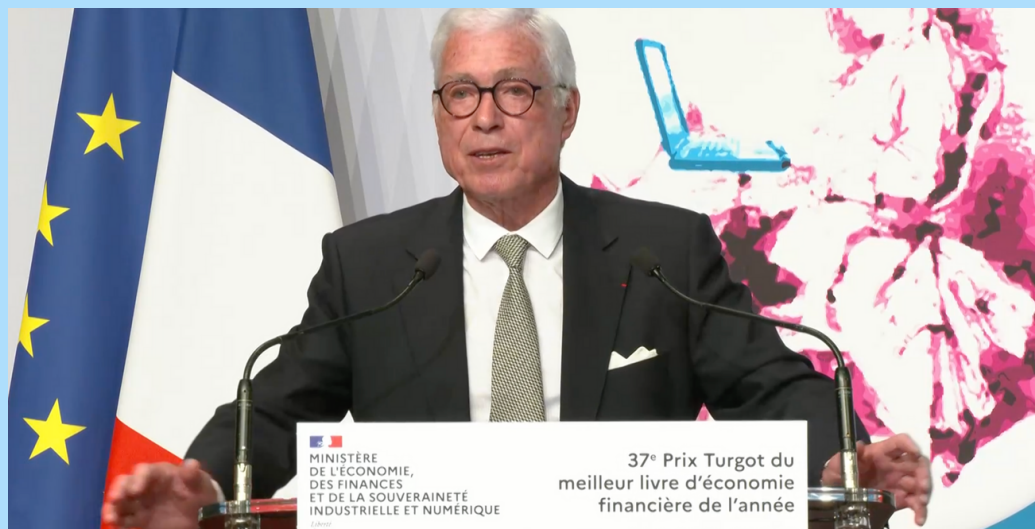
Les journées portes ouvertes du lycée Anna Rodier et d'IFI 03 ont permis de valoriser la filière logistique à partir d'un support réalisé par Moulins Communauté. L'objectif est d'attirer des jeunes sur cette filière.

Pour l'industrie, le site BOSCH a accueilli une master class en lien avec le collège Charles Péguy. Une réflexion est également engagée sur la création d'une école de production et mobilise plusieurs acteurs du territoire.



### UN YZEURIEN RÉCOMPENSÉ

Pendant 20 ans, avec ténacité et talent, Jean-Louis CHAMBON s'est consacré à établir puis élargir la renommée du Prix TURGOT de façon à donner envie de lire des ouvrages d'économie à un public toujours plus vaste et contribuer ainsi à la culture économique des Français. Jean-Louis CHAMBON, yzeurien, s'est vu remettre le 19 mars 2024 le prix TURGOT pour l'ensemble de son œuvre. Jean-Louis CHAMBON est intervenu au club des entreprises et a facilité l'intervention de l'économiste Sylvain BERSINGER.



### Le Mot de l'élu

**Philippe Boismenu,**  
Vice-président en charge du développement économique et du commerce.



Il y a maintenant deux ans, Moulins Communauté organisait son premier Club des Entreprises. Chaque mois, entre vingt et trente participants, parfois plus, se retrouvent autour d'une thématique et d'un intervenant.

C'est une satisfaction de faciliter la rencontre des chefs d'entreprises, des services de l'Etat et de structures de formation y compris Lycées et Collèges. Notre objectif était de créer ce lien.